

07 JAN. 2014 1  
14-0000 6981

LA DÉFENSE



COMITÉ DE  
CONCERTATION DE BASE  
DU PERSONNEL MILITAIRE  
ET CIVIL DE LA DÉFENSE  
N° 8

**PROCÈS-VERBAL N° 33 DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE CONCERTATION DE  
BASE DU PERSONNEL MILITAIRE ET CIVIL DE LA DÉFENSE N° 8 DU 17 DEC 13**

1. **Points inscrits à l'ordre du jour :**

**PROCÈS-VERBAL N° 33 DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE CONCERTATION DE  
BASE DU PERSONNEL MILITAIRE ET CIVIL DE LA DÉFENSE N° 8 DU 17 DEC 13**

2. **Points inscrits à l'ordre du jour :**

N° ID.	DESCRIPTION	Délaï fin des discussions
	<b>Mot du Président</b>	
	<b>Approbation du rapport du CCB du 17 sep 13</b>	
13-08-OM-04	<b>Eclaircissements en ce qui concerne le travail des CP et CP+ ; présentation des candidats et accord</b>	
12-08-OM-04	<b>Rapport trimestriel SLPPT 08 (3<sup>ème</sup> Trim 2013)</b>	
12-08-OM-05	<b>Accidents du travail (3<sup>ème</sup> Trim 2013)</b>	
10-08-OM-14	<b>Situation premiers soins QRE</b>	
09-08-VM-01	<b>Plan interne d'urgence du QRE</b>	
09-08-OM-16	<b>Incendie QRE (dossiers incendie, analyses de risques)</b>	
11-08-OM-17	<b>Inspections effectuées au QRE</b>	
12-08-OM-06	<b>Analyses de risques effectuées et acquisition EPI</b>	
13-08-OM-02	<b>PLP et listes du Pers soumis à la surveillance obligatoire de la santé</b>	
13-08-VM-01	<b>Question VSOA (CCB du 13 Dec 12) : Tableaux syndicaux blocs 1 et 13</b>	
13-08-VM-02	<b>Question VSOA (CCB du 13 Dec 12) : Éclairage passage piétonnier rue d'Evere côté cimetière</b>	
13-08-VM-03	<b>Question VSOA Question ACV-OD</b>	
13-08-CC-02	<b>Plan de circulation QRE</b>	
13-08-MM-02	<b>Question CGPM: installation d'un point de bicyclettes urbain VILLO dans les alentours du QRE</b>	
13-08-VM-04	<b>Question VSOA: capacité et disponibilité des Veh Mil du 1 CRI par rapport aux missions</b>	
13-08-OM-05	<b>C-R du rapport ILE-E et mise en conformité</b>	
	<b>Tour de table et DTG du prochain CCB</b>	

## 2. Délégations de l'autorité

### a. Présents :

- |                            |                              |                         |
|----------------------------|------------------------------|-------------------------|
| (1) <u>Président</u> :     | <i>LtCol LAFORCE</i>         | <i>Bn QG EM Def QRE</i> |
| (2) <u>Suppléant</u> :     |                              |                         |
| (3) <u>Membres (Mil)</u> : |                              |                         |
|                            | - <i>Col VANHOOF</i>         | <i>DGMR</i>             |
|                            | - <i>Maj SWYNGEDA UW</i>     | <i>ACOS O&amp;T</i>     |
|                            | - <i>Lt PALLEMANS</i>        | <i>COMOPSMED</i>        |
|                            | - <i>Adjt Chef PANNEMANS</i> | <i>COMOPSMED</i>        |
|                            | - <i>Cdt PUTTEMAN</i>        | <i>Bn QG EM Def QRE</i> |
|                            | - <i>Adjt LETARD</i>         | <i>DG COM</i>           |
|                            | - <i>Maj VESTERS</i>         | <i>DGBF</i>             |
|                            | - <i>Maj CHRISTIAENS</i>     | <i>Gp MP</i>            |
|                            | - <i>Cdt FIEVET</i>          | <i>IAD</i>              |

### (4) Membres(Civ) :

- |                           |                     |
|---------------------------|---------------------|
| - <i>Kol VANHOOF</i>      | <i>DGMR</i>         |
| - <i>LtKol PEETERS</i>    | <i>DGJM</i>         |
| - <i>Maj SWYNGEDA UW</i>  | <i>ACOS O&amp;T</i> |
| - <i>Adjt LETARD</i>      | <i>DG COM</i>       |
| - <i>Maj VESTERS</i>      | <i>DGBF</i>         |
| - <i>Maj VANDEN DRIES</i> | <i>CIDMAT</i>       |

### (5) Absents : Néant

- |                             |                   |
|-----------------------------|-------------------|
| - <i>LtCol VANDENBULCKE</i> | <i>ACOS IS</i>    |
| - <i>Cdt WAGEMANS</i>       | <i>ACOS STRAT</i> |
| - <i>Cdt WAEYENBERGE</i>    | <i>COMOPSAIR</i>  |
| - <i>Cdt MEUNIER</i>        | <i>COMOPSLAND</i> |
| - <i>LtCol GEENS</i>        | <i>I CRI</i>      |

### (6) Excusés :

- |                        |                     |
|------------------------|---------------------|
| - <i>Col HAVERMANS</i> | <i>ACOS O&amp;T</i> |
| - <i>LtCol BAERT</i>   | <i>DGCOM</i>        |

## 3. Membres de droit :

### a. Présents :

- *Cdt MAES – Chef LDPBW08 – conseiller en prévention*
- *Adjt WYSEVELDE - conseiller en prévention*

### b. Excusés : Néant

- *Cdt Med DECOCK – médecin de travail*
- *ISgt CHOUBANE – conseiller en prévention*

### c. Absents : Néant

4. Délégations des organisations syndicales représentatives :

a. SLFP – VSOA

(1) Présents :

(a) Membres :

- Mr MERTENS
- Mr VAN NEVEL

(b) Techniciens: néant

(2) Excusés :

- Mr VAN TEMSCHE
- Mr STEVENS

b. CSC - ACV

(1) Présents :

(a) Membres :

- Mr DE SCHRIJVER
- Mr DELISSEN

(b) Technicien:

- M. DEHEEGHER

Excusés : Néant

c. CGSP - ACOD

(1) Présents :

(a) Membres:

- Mr DECROIX
- Mr VINCK
- Mr POUPART

(b) Techniciens: Néant

(2) Excusés: Néant

d. CGPM – ACMP

(1) Présents :

(a) Membres :

- Mevr GABRIELS
- Mr LEBRUN
- Mr MASSART

(b) Techniciens : Néant

(2) Excusés : Néant

5. Andere deelnemers:

- AdjChf DILLEENS
- ICplChf LOOSEN
- AdjChf HEYEN
- AdjChf STAQUET

DGJM / Sv Médiation  
 candidat PC+  
 candidat PC  
 candidat PC

6. Résumés succincts des discussions et avis motivés :

a. Mot du Président :

(1) Résumé succinct des discussions :

*Le Président souhaite la bienvenue aux membres et leur demande de bien vouloir compléter la feuille de présence qui circulera.*

*Il présente le Major (R.) VAN CAULAERT, nouveau Srt du CCB08*

*IL annonce le départ suite à mutation du Président suppléant Mr*

*CORSTJES, appel à candidature est lancé pour son remplacement*

*Le président aurait souhaité la bienvenue au LtKol Rudy BAERT*

*(DGCOM), représentant de l'employeur DGCOM au CCB tant civil que*

*militaire, mais celui-ci a dû s'absenter et a prié l'AdjtChef LETARD de*

*l'excuser et de vouloir bien le remplacer à ce CCB.*

*Le Cdt Thibaut MANCEL est le membre suppléant du Gp MP pour le CCB Mil.*

(2) Avis motivé : *Néant*

(3) Délai fin des discussions : *Ce point est CLÔTURÉ.*

b. Approbation du rapport du CCB du 17 Sep 13 :

(1) Résumé succinct des discussions :

*Le CCB08 n'ayant pas encore de Srt. SLPPT08 a rédigé le procès-verbal en NL, après quoi celui-ci est transmis à DGJM pour traduction. Le "Turn Around Time" pour la traduction du rapport du 17 Sep a, à nouveau été de 2 mois, ce qui explique pourquoi les notules NL et FR n'ont pu être mise à disposition sur DOCCOM et intranet/SLPPT08 à la page web CCB que début décembre*

*La présence d'un Srt devrait dorénavant permettre de ramener ce délai à 15 jours comme prévu au ROI.*

*Malgré la publication tardive, les membres du CCB approuvent le rapport du CCB du 17 Sep 13.*

(2) Avis motivé : *Néant*

(3) Délai fin des discussions : *Ce point reste ouvert.*

c. Point 13-08-OM-04 : Eclaircissements en ce qui concerne le travail des CP et CP+ (DGJM: LtKol Dominique PEETERS & AdjChf DILLENS) – présentation des candidatures des AdjChf Léon HEYENS et AdjChf Alexandre STAQUET – demande d'avis du CCB Mil et d'accord du CCB Civ. Ref: DGHR-GID-CARMUT-003:

(1) Résumé succinct des discussions:

*Le président cède la parole au LtKol Dominique Peeters (DGJM) pour un bref aperçu de la procédure de médiation de conflit (procédures formelle et informelle). L'exposé est fait par l'AdjChf DILLENS.*

*Nous avons deux candidats PC – AdjChf Léon HEYENS et AdjChf Alexandre STAQUET avec un avis favorable de leur Chef de Corps, de même qu'un candidat PC+ dont nous ne disposons pas encore de la fiche de renseignements à fournir via DGJM.*

*Le président expose que les candidats disposent du profil de compétence adéquat, étant donné les formations en relations sociales suivies par eux et liées à la fonction de PC(+).*

*Les membres du CCB sont libres de poser des questions aux candidats. Aux membres du CCB Mil, il est demandé de donner leur avis sur ces candidats. Cet avis est favorable.*

*Aux membres du CCB Civ, il est demandé de donner leur accord sur ces candidatures. L'accord est unanime.*

*Remarque : DGJM met un local adapté à disposition des PC pour les discussions tenues dans le cadre de la procédure informelle.*

(2) Avis motivé : Néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste ouvert.

d. Point 12-08-OM-04: Rapport trimestriel SLPPT N°08 (3<sup>ème</sup> Trim 2013) :

(1) Résumé succinct des discussions:

*Le CP donne un exposé sur les principales activités du 3<sup>ème</sup> trimestre. Pour certaines de ces activités, une newsletter DOCCOM a été publiée. Certains documents ont aussi été publiés sur le site Intranet SLPPT08. Celui-ci est accessible par le chemin intranet/SLPPT08. Vous trouverez également tous les détails dans le rapport trimestriel SLPPT publié sur DOCCOM.*

*Les principales activités pour la période Jul, Aug et Sep 13 :*

*Le rapport trimestriel est publié et consultable sur DOCCOM Les points marquants en sont :*

- *Observation de l'exercice d'évacuation incendie de COMOPSAIR et transmission d'un rapport à COMOPSAIR à cet égard*
- *Besoin exprimé d'appareils de détection de gaz pour la Sec pipeline IRCI auprès de MRSys-S*
- *Via la firme Vandeputte , obtention de cinq types de gants de protection "hors Catalogue" pour évaluation technique du meilleur modèle (résistance contre PMGE – confort ergonomique) pour les postes de travail "nettoyage des rouleaux d'impression" et "imprimante offset".*
- *Via MR-B budget obtention de la mise disposition de boissons fraîches pour le personnel soumis aux ardeurs solaires (service des espaces verts, ...) et via 4EMI de crème de protection solaire*
- *Besoin exprimé auprès de MRSys-S/M de disposer d'une fontaine à eau, à l'accueil visiteurs du bloc 1. Celle-ci a été installée.*
- *Contact avec Fabricom pour l'obtention d'un système anti-intrusion efficace pour la crèche garderie des enfants,. Un WFLOG pour déverrouiller les électro-aimants de ce système en cas de détection (ou d'alerte) incendie est en cours dans le cadre du contrat UTO.*
- *CBB urgent tenu suite à un grave accident de travail survenu à un motard MP durant une escorte COS SACEUR*
- *Dans le cadre de la réglementation HACCP, intervention pour le placement de EA 02 monoblocs airco's 5KW dans le Mag du Bar Rolin.*
- *Inventorisation des produits dangereux à disposition des peintres Infra plateau et fourniture de cette liste à AMT pour analyse de risques*
- *Placement d'anti-dérapants sur les marches extérieures du bloc Logt Logt 11 bis, ainsi que de pictogrammes.*

- *FPT transmis à DGBF, COMOPSLAND, COMOPSMED, ACOS STRAT et ACOS O&T.*
- *Affinement de l'analyse de risque à propos des stands mobiles de DGCOM*
- *Demande d'intervention du SEMI pour éliminer guêpes et cafards*
- *Vu le risque de chute et de blessures graves pouvant en résulter (note MITS 13-00356419 van 24 Jul 13), demande de grilles de couverture pour les fosses de graissage non utilisées de Maint ACOS IS (bloc 24 WI) et Maint UTB Det Bxl (bloc 22) envoyée à MRC&I-I, avec les spécifications nécessaires.*
- *Analyses de la potabilité des eaux et information des utilisateurs quant aux résultats favorables de celles-ci*
- *Note aux unités du QRE pour l'engagement de renforts pour les équipes de lutte contre l'incendie et coordinateurs en prévention du feu MG (Nota MITS-13-00247412 du 23 Mai 13)*
- *Demande au Plateau Infra pour la commande d'un certain nombre de sacs d' "asphalte froide" au sein du contrat "matériaux de construction" pour, pendant les mois d'hiver, pouvoir effectuer, préventivement, de petites réparations*
- *Appui pour la réalisation d'une étude sur les postes de travail pour CC V&C Ops C3 Syst et réalisation de fiches de mise en service des machines pour cette unité*

(2) Avis motivé : Néant

(3) Délai fin des discussions: Ce point est CLÔTURÉ.

e. Point 12-08-OM-05 : Accidents du travail du 3ème Trim 2013 (Jul- Aout - Sep)

(1) Résumé succinct des discussions:

*Le CP parcourt la liste des accidents du travail spécifiques survenus au cours du 3<sup>e</sup> trimestre au QRE (nombre d'accidents – types d'accidents - nombre de jours d'incapacité de travail)*

*On retrouvera tous les détails dans le rapport trimestriel sur DOCCOM:*

(a) *Nombre total d'accidents: 13*

(b) *Accidents du travail (très) graves: 1*

*(voir rapport CCB urgent – indisponibilité prolongée jusqu'au 10 Jan 14).*

(c) *Accidents du travail normaux sur le lieu du travail : 5 avec au total 2 jours d'exemption de service*

- *Douleur soudaine en manipulant des bidons d'eau / entorse à l'épaule / BBS / 0 jour*
- *Dalle de béton instable à la sortie d'un bloc /entorse à la cheville droite / 0 jour / WFLOG dalle de béton réparée ou remplacée*
- *Chute de vélo dans le quartier et pied pris dans la roue avant / lésion au pied / BBS/ 2 jours d'exemption de service*
- *Chute de moto durant un déplacement administratif pour cause de carburant sur la chaussée, lésions aux épaule, hanche et genoux droits / 0 jour / pompiers prévenus pour nettoyer la chaussée*
- *Chute de moto durant escorte VIP pour cause de carburant sur la chaussée / blessure au gros orteil gauche / 0 jour / pompiers prévenus pour nettoyer la chaussée*

- (d) *Accidents sur le chemin du travail: 4 avec 2 jours exemption*
- *Accident d'auto: collision sur l'autoroute – douleurs à la nuque et aux épaules / 0 jour / BBS*
  - *Accident à pied: chute en marchant / éraflures à la tête et au visage / 2 jours d'exemption de service / BBS*
  - *Accident à pied: heurt de la tête à la gare / blessure à la tête / 0 /BBS*
  - *Accident de vélo : collision avec voiture / lésions à la colonne vertébrale, au genou droit et éraflures / 0 /BBS*

- (e) *Accidents de travail impliquant des tiers: 2*
- *Coupure par bande colson mal tranchée / technicien d'entretien Plantin / soigné par secouriste PHD /la firme a avisé de l'accident son CPPT*
  - *Etudiante firme Activa / coupure par verre dans poubelle des logements / soignée par Pers AMT / Demande a été faite via Sv Fac Mgt de sensibiliser Pers par mail afin qu'il ne jette plus de débris de verre dans les poubelles.*

*Accident de la circulation: 1 avec dégâts au véhicule d'un tiers : manoeuvre d'évitement ayant endommagé le rétroviseur d'un autre usager de la route:*

*Tous les détails sont repris au rapport trimestriel SLPPT publié sur DOCCOM*

(2) *Avis motivé : Néant*

(3) *Délai fin des discussions : Ce point est clôturé.*

f. *Point 10-08-OM-14 : Situation des premiers soins au QRE*

(1) *Résumé succinct des discussions :*

*Sit actuelle*

- (a) *Les deux défibrillateurs prévus pour le QRE seront installés par la firme EAD Partner le 03 Jan 14*
- (b) *Comme déjà dit, le personnel extérieur (espaces verts notamment) et le Pers IRCI en TMB disposera de crème solaire fournie par le 4EMI.*
- (c) *Nous avons tâté COMOPSMED BCoreSp / RavMed pour voir si les installations Horéca notamment ne pouvaient être pourvues de moyens de soins spécifiques contre les brûlures (moyens « Burn Shield » p. ex.) et il nous a été confirmé qu'aucun moyen supplémentaire n'était prévu. En cas de brûlure jusqu'au 2ème degré, la procédure prévue est le maintien de la brûlure sous un courant d'eau froide jusqu'à l'arrivée des services de secours.*
- (d) *Nous avons terminé la mise au point du module INP "Premiers Soins". Nous le mettrons très prochainement à l'agenda. Les autres modules sont en cours de préparation.*
- (e) *\*333 est le nouveau numéro d'appel d'urgence du quartier. Le 1000 demeurera encore actif durant la période de transition.*

*Follow up – TODO:*

- (a) *Demande d'impression de nouveaux pictogrammes et distribution de ceux-ci*
- (b) *Mail \*all mailusers of Site Staff\* relatif au nouveau numéro interne d'urgence standardisé*
- (c) *Désactivation Nr 1000*
- (d) *Surveillance Fmn secouristes*

(2) *Avis motivé : Néant*

(3) *Délai fin des discussions : Ce point reste OUVERT.*

g. Point 09-08-VM-01 : Plan d'urgence du QRE

- (
- (1) Résumé succinct des discussions :

*Sit Actuelle:*

- (a) *Le plan d'urgence général mis à disposition est à l'heure actuelle étendu pour la réalisation des différents modules.*
- (b) *Le module 1ers Soins élaboré a été publié sur intranet\slppt08.*
- (c) *Une Note 13-00479765 du 10 Oct est relative à l'organisation des services d'épandage durant l'hiver 2013-2014*
- (d) *Mesures matérielles prises ou à prendre dans le cadre de l'implémentation INP: WFLOG 44607265: L'installation de 4 armoires d'hydrants extérieurs au bloc 1 a été effectuée mais Berlaar doit encore livrer la clef spécifique pour l'installation des lances à eau.*
- (e) *Les 02 Oct 13 et 03 Oct a eu lieu une réunion d'information au profit des Gp Qu au CPA. Durant cette info-session, Le conseiller en Prévention a donné une session d'information relative à la implémentation intégrée du PIU QRE.*
- (f) *Dans la note 13-00516918 du 31 Oct, il a été demandé aux unités de transmettre la liste nominative des POC prévention (Offr PLP – Assistant de prévention, conseillers en gestion du milieu et les POC Milieu, POC Infra, coordinateurs de prévention incendie et des membres de l'équipe de première intervention, des secouristes, les équipes d'évacuation, ainsi que la confirmation du POC « situations hivernales ». Il est logique que la disponibilité de cette liste, si possible mise jour, est d'une grande importance pour l'implémentation pratique de l'INP. Par la présente, il est donc demandé aux unités leur collaboration afin d'au plus vite compléter ces listes.*

*Follow up – TODO*

- (a) *Mesures matérielles prises ou à prendre dans le cadre de l'implémentation INP: WFLOG 45004866 : l'auvent pour la réserve de bancs du terrain de football à hauteur de l'Hélistrip. devient celui des extincteurs (P50, 2P12 in box, 3 CO2).*
- (b) *Les listes de POC's deviennent un élément d' Info au sein de PIU Qu*
- (c) *Rédaction des INP suivant les templates fournis par ACOS WB d'ici au 1er CCB de 2014*
- (d) *INP QRE sera présenté pour avis au 1er CCB de 2014 (18 Feb 2014) (Pour la direction du SLPPT, cela devient la priorité n°1)*

- (2) Avis motivé : Néant  
 (3) Délai fin des discussions : Ce point reste OUVERT.

h. Point 09-08-OM-16 : Incendie QRE (dossiers incendie, analyses de risques)

(1) Résumé succinct des discussions :

- (a) La note QRE – formation des membres des équipes de 1<sup>ère</sup> intervention – liste nominative globalisée (Excl ACOS O&T) exigences de formation avec liste nominative globalisée est transmise à CC V&C Info toutes unités du QRE (MITS 13-00423925 du 11 Sep 13)
- (b) Un certain nombre de membres de cette équipe de 1<sup>ère</sup> intervention a entretemps été formée au CC V&C (POC formation Adjt Patrick BIERMANS en absence de longue durée pour cause d'opération) Lien vers calendrier de formation CC V&C:  
<http://units.mil.intra/sites/CCVC/Military%20Training/Pages/DomesticFireFighting.aspx>
- (c) Voir aussi question pour membres équipe de 1<sup>ère</sup> intervention, coordinateurs de prévention incendie et équipe d'évacuation.
- (d) Toboggans bloc 1: Nota MR C&I-I MITS 13-00351653 de MR C&I: mesures conservatoires pour la remise en état des toboggans avant la rénovation en profondeur du bloc 1  
 Soutien sous les toboggans à hauteur de tête (changement d'inclinaison) + réparation de la résine polyester endommagée, par l'atelier matériaux composites de Saffraanberg
- (e) Besoin exprimé de disposer de vestes fluos orange « hors Catalogue » en matériau ralentisseur de feu avec la mention de "FIRE" pour l'équipe de 1<sup>ère</sup> intervention à MRSys-S (note BN QG QRE-CCB08-13-00561535 du 27 Nov 13). Le Gestionnaire du matériel a confirmé que les vestes fluos en matériau retardateur de feu ont été reprises dans le nouveau catalogue "vêtements de protection »
- (f) WFLOG45118613 confirme la demande de travail pour le placement de flèches photoluminescentes au-dessus des plinthes du bloc 1. Ces flèches seront acquises par achat local en Cat 373.
- (g) Durant le placement des flèches, on a constaté la présence d'obstacles au niveau des issues de secours, ce qui entraverait grandement une évacuation en cas de nécessité. Il est demandé aux représentants de l'employeur au bloc 1 de soutenir l'action de leurs officiers LPP et assistants de prévention pour que soient évacués ces dangereux obstacles.
- (h) Suite au bon de commande Nr 3DU00556 dans le cadre du contrat 13IS685, passé avec la firme Nuyts en date du 06 Nov 13, un éclairage de sécurité a été être installé au Niv -1 van blok 6D (1RCI). Suite au bon de commande Nr 3DU00680 passé avec la même firme le 09 Dec 13, l'éclairage dans les cages d'escaliers du bloc 6D va être remis en état.

- (2) Avis motivé : Néant  
 (3) Délai fin des discussions : Ce point reste OUVERT.

i. Point 11-08-OM-17: Tours annuels au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre

(1) Résumé succinct des discussions :

04 Jul 13: UTB Det Bxl. Action pour la mise de la STAPOL aux normes VLAREM 2 transmise à MR C&I-I et rappel de ces actions,

comme AI, à la réunion de coordination du quartier

Planning des tours annuels 4<sup>ème</sup> Trim 2013

Nov: unités DGMR excl MRMP mais reporté du fait que l'Adjt Barbieux est en exemption de service

Le rapport d'inspection a été publié sur DOCCOM. Les invitations aux inspections se font via meeting request. Il est rappelé aux unités que les AI de ce rapport peuvent être repris comme AI de leur Plan Local de Prévention.

(2) Avis motivé : Néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste OUVERT.

j. Point 12-08-OM-06 : Analyses des risques effectuées, y compris les recommandations et les commandes d'EPI qui s'y rapportent : avis et approbation

(1) Résumé succinct des discussions:

- (a) Analyse du poste de travail "nettoyage des rouleaux d'impression des imprimantes offset" PHD sur base d'un rapport de l'inspection du travail ILE" (intervention d' AG ILE transmise par mail)
- (b) Mesures de prévention de risques: EPC : plaque de recouverte sur mesure EPIC: lunettes de protection, masque couvrant le bas du visage + filtre COV, gants spéciaux de protection hors catalogue (le Gest Mat MRSys-S/E a reconnu ce besoin et va début 2014 rédiger un avenant de sorte que ces gants soient repris dans le catalogue « protection des mains »).
- (c) Il est demandé aux membres du CCB de faire parvenir leurs remarques et avis avant le 15 Jan 14 (analyse de Risque sur DOCCOM / intranet, avec lien).
- (d) Analyse de risque du travail des techniciens polyvalents de l'Infra plateau sur base de la liste de leurs activités. Dès que cette analyse de risque sera approuvée par le CCB, demande de prime pour travail sale et insalubre sera introduite pour les techniciens polyvalents du BN EM QRE. Il est demandé aux membres du CCB de faire parvenir leurs remarques et avis avant le 31 Jan 14 (analyse de Risque sur DOCCOM / intranet, avec lien).
- (e) Analyse de risque du travail des conducteurs de charriot élévateur à fourches CC V&C Ops C3 Syst (uniquement en NL) Il est demandé aux membres du CCB de faire parvenir leurs remarques et avis avant le 31 Jan 14. (analyse de risque sur DOCCOM / intranet).
- (f) Du GestMat: Les lunettes de protection des motards du Gp MP et du Palais de la Nation ont été livrés à Mag ILIAS IPE Mag Gp MP (et repris dans le nouveau catalogue « protection du visage »). Besoin exprimé à MRSys-S PBM de disposer de protection du visage et des mains pour les POC « épandage ». Les POC ont été avisés par mail (28 Okt) de ce qu'ils pouvaient les retirer au magasin DSR2 du S4 Bn QG QRE.
- (g) Besoin exprimé de protection pour les mains hors catalogue pour les techniciens des imprimantes offset conformément à la fiche de mise en service de ces imprimantes offset. (note Bn QG QRE-CCB08-13-00561615 du 27 Nov 13). Le Gest Mat MRSys-S/E a reconnu ce besoin et va, début 2014, établir un avenant, de sorte que ces gants soient repris dans le catalogue "protection des mains".

(2) Avis motivé : Néant.

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste ouvert.

k. Point 13-08-OM-02: PLP et liste du Pers soumis au contrôle obligatoire de la santé

(1) Résumé succinct des discussions:

- (a) Par la note Bn QG QRE-CCB08-13-00438243 du 18 Sep 13 demande d'avis a été transmise au président du Haut Comité de Concertation pour savoir si ces listes pouvaient être mise à disposition des membres du CCB via DOCCOM ou autre. (cette note a été publiée sur DOCCOM).
- (b) La demande d'avis a été évoquée au Haut Comité de Concertation le 27 Nov 13 (point 13-4 de l'ordre du jour).
- (c) En synthèse, le point de vue de cette autorité est le suivant :
- Les actuelles listes nominatives qui reprennent tant les noms que certaines données personnelles, risques ou structures NE PEUVENT PAS être diffusées par DOCCOM!  
Ce serait certainement une violation de la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée du point de vue de l'emploi des données personnelles d'une part et d'autre part il y aurait un problème de sécurité vu que DOCCOM est également consultable en dehors de la sphère militaire et que les actuelles listes reprennent les noms et structures des unités et que ces dernière sont classées soit « confidentielles » (ACOS IS) et ne peuvent se retrouver sur internet, soit « diffusion limitée » et ne peuvent sortir de notre Intranet!
  - Je pensais que IDCN et par conséquent intranet était NON CLASSIFIE. Par conséquent, ces listes classifiées « diffusion restreinte » ne pourraient pas davantage se retrouver sur Intranet, vu le risque de reproduction .
  - Selon l'article 9 de l'Arrêté royal du 28 mai 2003 relatif au contrôle de l'état de santé des travailleurs, ces listes doivent toujours se trouver au CIPPT (chez nous: SLPPT) pour pouvoir être consultées par le comité.  
Selon la brochure "gezondheidstoezicht op de werknemers" du SPF, il est dit au point 2.2.2 Rôle du Comité de Sécurité et d'Hygiène en matière de listes de fonctions et nominatives (extrait en annexe) : "Het comité PBW mag alle lijsten raadplegen op de interne dienst voor PBW van de onderneming, maar alleen ter plaatse. De lijsten mogen niet worden meegenomen en het comité mag er evenmin afschriften van opvragen".
  - Dans un projet d'amendement de l'arrêté royal du 28 mai 2003 relatif au contrôle de l'état de santé des travailleurs, à l'heure actuelle en discussion au Haut Comité de Prévention et de Protection du travail, on peut lire que : "De minister kan voor het aanmaken van deze naamlijsten een elektronische toepassing ter beschikking stellen van de werkgevers. Hij kan eveneens een vorm van geautomatiseerde verwerking van alle of bepaalde gegevens ervan voorzien met naleving van de wet van 8 december 1992 tot bescherming van de persoonlijke levenssfeer ten opzichte van de verwerking van persoonsgegevens".
  - Dès lors, à l'heure actuelle, mettre à disposition une version électronique sous forme automatisée de données personnelles, N'est PAS encore législativement autorisé et nous devons nous en tenir aux

articles de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée en matière d'emploi des données personnelles !

- Nous allons donc dorénavant également tenir ces listes à disposition pour consultation au niveau SLPPT et n'en délivrer aucune copie. (Remarque : SLPPT08 ne dispose d'aucun moyen matériel de protection pour la conservation des listes "confidentielles" d'ACOS IS et "diffusion restreinte", qui nécessiterait la pose d'une serrure de sécurité).

- (d) A la requête des organisations syndicales, demande sera faite de pouvoir organiser au niveau SLPPT un certain nombre de réunions techniques où une réflexion à propos des listes d'état de santé sera menée. Le mieux serait de le faire durant les réunions techniques à l'occasion desquelles le Plan Local de Prévention sera examiné en détail !
- (e) Il faudrait également tendre vers une solution définitive en concertation avec les organisations syndicales, laquelle solution sera traduite en indispensables directives.
- (f) Important : les listes nominatives font partie du plan d'action annuel, ou mieux, du Plan local de Prévention et, selon l'Arrêté royal du 27 mars 1998 relatif au bien-être, article 12., le Plan local de Prévention 2014 peut démarrer aussitôt que le Comité aura remis son avis et, sans cet avis, dès le 1 jan 2014! Par conséquent, les possibles problèmes relatifs à l'organisation de cet avis sur le Plan local de Prévention ne devraient pas en empêcher la mise en œuvre dès début 2014. !
- (g) Une réponse officielle par courrier nous sera adressée par le Haut Comité de Concertation.
- (h) Conclusion / Proposition:
  - Les listes seront consultables au SLPPT08, à l'exclusion de celle d'ACOS IS
  - Dans les listes dont on parlera au CCB PLP, celle d'ACOS IS ne sera pas nominative et très générale
  - Les listes ACOS IS sont EXCLUSIVEMENT consultables à ACOS IS en conformité avec les normes de sécurité d'ACOS IS
  - Les listes transmises par ACOS IS: seront sommaires et ANONYMES

(2) Avis motivé: néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste ouvert..

1. Point 13-08-VM-01 : Question VSOA: Tableaux syndicaux bloc1 en bloc 14

(1) Résumé succinct des discussions :

Sit actuelle:

Il a été demandé au 2Ech Infra d'obtenir deux panneaux supplémentaires et de les placer dans le hall d'entrée du bloc 13 pour les deux autres syndicats reconnus de manière non représentative. Six panneaux seront installés au bloc 1 à proximité de la cafétaria DGMR, au rez de chaussée de l'aile B.

A ce jour, le 2Ech Infra ne dispose toujours pas du budget nécessaire pour ce type de fourniture.

(2) Avis motivé: Néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste ouvert.

m. Point 13-08-VM-02 : Question VSOA: Éclairage passage piétonnier rue d'Evere côté cimetière

(1) Résumé succinct des discussions :

Sit actuelle :

- (a) Techniquement, sur le poteau d'éclairage, coté quartier, un projecteur orientable à diffusion adaptée (pour n'éblouir, ni les piétons, ni les automobilistes) sera placé par la firme Nuyts, dans le cadre du contrat « gros entretien électrique ».
- (b) Le retard vient du fait que les crédits du contrat « gros entretien électrique » n'ont été disponibles que début Nov 13.
- (c) Entretemps, la commande a été passée et la firme a confirmé encore attendre le spot et les accessoires nécessaires

(2) Avis motivé: Néant

(3) Délai fin des discussions: Ce point reste ouvert.

n. Point 13-08-VM-03 – 13-08-CC-02: Question VSOA & ACV-OD plan de circulation QRE

(1) Résumé succinct des discussions:

- (a) Le projet a été finalisé. Les points marquants sont que seule sur l'avenue principale allant de l'entrée A à l'entrée C la vitesse maximale autorisée sera de 50 Km / Hr. Sur tous les autres axes , parking et autres chemins de desserte, il a été proposé de limiter la vitesse maximale autorisée à 30Km/Hr.
- (b) Le plan de circulation QRE sera discuté en détail à l'occasion d'un CCB spécial prévu pour Jan – Feb 14. Etant donné que les besoins quantitatifs de panneaux de signalisation routière complémentaires doit encore être fixé et que le projet doit encore être soumis pour avis au Gp MP.

(2) Avis motivé: Néant

(3) Délai fin des discussions: Ce point reste ouvert.

o. Point 13-08-MM-02: Info concernant Question CGPM: installation d'un point de bicyclettes urbain VILLO dans les alentours du QRE

(1) Résumé succinct des discussion :

- (a) CGPM nous a posé une question quant à l'installation d'un point de bicyclettes urbaines à hauteur du parking bus en face du quartier.
- (b) Fac Mgt (Cdt Beyens) a entretenu une correspondance par mail avec "Contact Villo" dans laquelle il a développé toute une argumentation en rapport avec le « plan de mobilité de l'entreprise » pour demander d'étudier la possibilité d'installer un point VILLO.

- (c) *La réaction de VILLO a été de déclarer que toutes les stations prévues pour Evere avaient été mises en place et qu'il n'y en avait pas de prévue pour la rue d'Evere.*
- (d) *A l'occasion d'un audit relatif au plan de mobilité d'entreprise QRE effectué le 10 Sep par Bxl Environnement BIM, nous en avons avisé Mme BAUTMANS (Bxl Environnement) et celle-ci a promis de se battre pour qu'un point VILLO soit effectivement installé.*
- (e) *Nous avons repris contact par mail avec Mme Bautmans le 12 Dec 13 pour connaître l'évolution du dossier. Elle a effectivement posé la question à VILLO, mais sa demande est à ce jour restée sans réponse, ni succès. Elle va reprendre contact et nous tiendra au courant.*
- (2) Avis motivé: *Néant*
- (3) Délai fin des discussions: *Ce point reste ouvert.*
- p. Point 13-08-VM-04: point mis à l'ordre du jour à la demande du VSOA: Capacité et disponibilité des Veh Mil du 1 CRI par rapport aux missions (point mis à l'ordre du jour à la demande du SLPF avec l'accord du Président du CCB).
- (1) Résumé succinct des discussions :
- (a) *du GestMat MRSys-L:*
- *EA 01 VW AMAROK V90963 a été transféré au 1CRI le 09 Dec 13.*
  - *Un deuxième VW AMAROK sera transféré de CC LAND Dept Man au 1CRI dès que CC LAND Dept Man aura reçu EA 02 KIA's (a priori pour le 20 Dec 13)*
  - *Le contrat pour les modifications à apporter aux Veh (marquage rétro-fluorescents et gyrophare) devrait aboutie en Avr ou Mai 14*
- (b) *du GestMat MR C&I-CIS: EA 2 GSM ATEX ont été livrés par le point d'entrée "CC V&C au 1CRI*
- (c) *du GestMat MRSys-S:*
- *Le bon de commande pour les appareils de détection de gaz a été envoyé à Dräger Balings.*
  - *La livraison complète est attendue au CC M&P début 2014.*
  - *Les utilisateurs seront alors invités par CC M&P pour une session de formation concernant les modalités de calibrage et la maintenance corrective (remplacement des senseurs (POC / spécialiste CC M&P: AdjtMaj Geert ACCOU)*
- (2) Avis motivé : *Néant*
- (3) Délai fin des discussions : *Ce point reste ouvert.*
- q. Point 13-08-MM-02: Compte-rendu du rapport ILE-E relatif à l'inspection environnementale proactive au QRE
- (a) *Le 24 Oct, ILE-E a procédé à une inspection environnementale proactive au QRE. Le rapport nous a été transmis le 26 Nov et a été publié sur DOCCOM*
- (b) *Aucune situation inacceptable n'a été constatée*

- (c) *Un certain nombre de non conformités a été constaté, pour lesquelles ILE demande au Comd Bn EM de l'informer des mesures correctives prises d'ici au 31 Jan 14.*
- *Absence des certificats de traitement des déchets dangereux*
  - *Contrôle des eaux usées;*
  - *Absence des mesurages Vlareem des émissions des installations > 300KW*
  - *Discordances entre les prescrits Vlareem et la législation environnementale bruxelloise*
  - *Absence de séparateur d'hydrocarbures dans la fosse ciel ouvert des grands réservoirs 225.000l + ainsi que de l'attestation de la petite inspection triennale.*

r. Tour de table

- (a) *Mr LEBRUN (CGPM) remarque que seulement une partie du trottoir à proximité de l'entrée A a été réaménagée en pas la partie de la rue d'Evere jusqu'au avenue Bordet. En plus, les travaux ont été effectués mal, comme quoi la partie réaménagée va vite révéler des manquements. Le président répond que par Fac Mgt (Cdt BEYENS), on demandera à la commune de prendre des mesures correctives pour la partie réaménagée et la partie complète de la rue d'Evere.*
- (b) *Mr MERTENS (VSOA) a constaté une fois de plus des problèmes d'approvisionnement de serviettes / papier de toilette. Le président est conscient du problème et fera le nécessaire pour que cela ne se reproduise plus. Dans cette optique, il stipule e.a. qu'une solution à moindre coûts pour l'acquisition de ce Mat est étudiée.*
- (c) *Mr VAN NEVEL (VSOA) mentionne qu'avec la fourniture des EA 2 VW AMAROK, le Sec Pipeline dispose de EA 4 Veh ce qui correspond au scénario 3 du briefing du CCB du 14 Mai dernier. Cela implique qu'il y a toujours une discordance entre le nombre de km personnel attribué et les km réellement à parcourir. Le président mentionne que cette problématique doit d'abord être soumise à l'attention du Sv compétent et seulement, en cas de réponse négative, des actions pourront être initiées via le CCB.*
- (d) *Mr DEHEEGHER (ACV-OD) mentionne qu'un nombre d'informations essentielles manquent dans la brochure d'accueil de CIDMAT. Le président propose qu'il transmette ses remarques par email pour qu'elles puissent être transmises au CO CIDMAT.*
- (e) *Mr DEHEEGHER (ACV-OD) demande la possibilité de mettre à disposition des employés l'information relative aux routes sécuritaires pour les bicyclettes. Adjt WYSEVELDE confirme qu'une telle carte existe. Le président répond qu'il initiera l'obtention d'une telle carte et elle sera publiée sur le site intranet QRE.*
- (f) *Mr DEHEEGHER (ACV-OD) déplore l'absence des représentants de l'employeur mandatés des unités, désignés par le MOD. Le président attira l'attention des membres du CCB – délégués de l'employeur que le membre effectif ou éventuellement le suppléant, comme repris dans le ROI, devra participer au CCB.*

(g) SLPPT08:

- *Au prochain CCB, les unités seront à même de présenter leur plan local de prévention. L'assistant de prévention peut toujours prendre contact avec le SLPPT pour ensemble établir les points concrets réalisables dans le volet B.*
- *Au prochain CCB, les modifications 2014 du ROI seront présentées pour avis / approbation.*
- *Début 2014 le rapport annuel 2013 devra être achevé. Tout comme l'an dernier, nous inviterons les assistants de prévention et officiers PLP pour une élaboration en commun.*
- *Il existe une nouvelle édition DGHR-SPS-SYNVAK001 "Les CCB de la Défense" datée du 09 Dec 13*

*Dates de la prochaine CCB: 18 Fev 2014 à 09.00Hr*

*Planning pour les autres CCB de 2014:*

- *21 Mai 2014 à 09.00Hr*
- *16 Sep 2014 à 09.00Hr*
- *16 Dec 2014 à 09.00Hr*

*Pour le Secrétaire,*



*Jean-Marie MAES  
Commandant*

*Le Président,*



*Dirk LAFORCE  
Lieutenant-colonel*